Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260605-D26_070-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, GAUVRIT Molly, HAIGRON Amandine, HEINRY Manuella, LE CASTREC Marine, LEVACHER Martine, MARECHAL Fanny, MOREL Patricia, MM : BOURMALO Romuald, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, HOGREL Olivier, PONDAVEN Loïc, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : GARDAN Emma à Mme MARECHAL Fanny, MARION Carina à Mme CHEDEMAIL Vanessa, M. MALVAUT Frédéric à Mme CLOUET Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : M. GLINCHE Eric

26-070 – Sénatoriales - Élection des délégués et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral :
Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Loïc GILBERT, Olivier HOGREL et Mmes Molly GAUVRIT, Marine LE CASTREC.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :
Une seule liste a été déposée
Liste A : M. Eric GLINCHE, Mme Nathalie CLOUET, M. Christian POTTIER, Mme Vanessa CHEDEMAIL, M. Jean-Hugues TIRIAU, Mme Patricia MOREL, M. Django GUYON, Mme Amandine HAIGRON, M. Romuald BOURMALO, Mme Martine LEVACHER, M. Denis VALOTAIRE.

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 7 délégués et 4 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires :
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260605-D26_070-DE

Ont obtenu :
- liste A : 23 voix
Ainsi, 7 sièges de délégués titulaires ont été attribués à la liste A.

d) Élection des délégués suppléants :
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

Ont obtenu :
- liste A : 23 voix
Ainsi, 4 sièges de délégués suppléants ont été attribués à la liste A.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/06/2026

Le Maire
Nathalie CLOUET

Secrétaire de séance
M. GLINCHE Eric

MAIRIE DE BAIS
ILLE-ET-VILAINE